

## Goûter à l'univers du multimédi@ grâce aux EPN



Les Espaces Publics Numériques (EPN) mettent à la disposition de tous les moyens nécessaires à l'utilisation d'un ordinateur, d'Internet et de supports multimédias.

→ Photo : EPN de la Commune d'Amay

### • Qu'est ce qu'un EPN ?

C'est un Espace Public Numérique, un lieu où l'on donne accès à l'outil informatique pour tous les citoyens.

### • Que peut-on y faire ?

Tout ce qu'il est possible de faire avec l'outil informatique. Comme par exemple ;

- recherche sur Internet et accès aux sites et documents officiels qui se trouvent sur Internet ;
- bureautique : travailler sur les différents programmes (Word, Excel, ..) ;
- réalisation de documents (CV, tableau, courrier,...) ;
- chatter, jouer seul ou en réseau,... ;
- activités diverses et stages : jobs étudiant, photo-crétation, ...

### • Pourquoi les a-t-on créés ?

- pour réduire la fracture numérique, c'est-à-dire permettre à tous l'accès à l'informatique ;
- pour la création d'activités ;
- parce que « *Internet n'est pas un privilège, mais c'est un droit pour tous* ».

### • Leur fonctionnement :

Il y a deux types d'EPN :

- ceux qui appartiennent au réseau wallon des EPN (il y en a 70 en Wallonie), ils ont des obligations tels que :
  - \* respecter une charte ;
  - \* suivre les rencontres semestrielles du réseau ;
  - \* participer à des formations pour les animateurs des EPN.
- les cyber-espaces qui sont totalement libres et indépendants.

### • A quel public s'adressent-ils ?

Toutes générations confondues (il n'y a pas de public cible). Il n'y a pas non plus de connaissances préalables requises.

### • Y a-t-il des normes à suivre concernant les horaires ?

Il y a une obligation pour la Wallonie : respecter 16h d'ouverture par semaine.

### • Le point commun entre tous les EPN :

La volonté du développement.

Il y a des projets et activités communes entre les différents EPN comme, par exemple, les jeux en ligne entre EPN.

Cela reste, bien entendu, libre.

### • Où peut-on les trouver ?

Partout en Wallonie ils sont présents par la volonté de la commune ou d'une ASBL. On peut retrouver la liste sur le site [www.epn-ressources.be](http://www.epn-ressources.be)

Pour Bruxelles, il n'y a pas d'EPN proprement dit, mais si tu cherches un accès à Internet, consulte la liste des Points d'Accès Publics à Internet (PAPI) sur :

[www.awt.be/web/dem/index.aspx?page=dem.fr.dvd.epn.010&prov=1](http://www.awt.be/web/dem/index.aspx?page=dem.fr.dvd.epn.010&prov=1)

### • Histoire d'une personne qui a accès à un EPN :

Parti de l'inconnu, il peut maintenant se débrouiller avec son ordinateur même chez lui. Il est venu pour apprendre et élargir ses connaissances et s'y rend régulièrement, c'est-à-dire deux fois par semaine, en matinée.

Toute information complémentaire peut-être obtenue auprès d'Infor Jeunes en composant le **070/233.444**

Editeur responsable : Jean-Marc DELMELLE – Quai Dautrebande 7 à 4500 HUY